ALTERNATIVENRJ Sàrl, Rte d'Estavayer-le-Gibloux 6,1742 Autigny

+41(0)796288650

info@alternativenrj.ch

LISTE DE PRIX DES PRESTATIONS

Pour les éléments non répertoriés, veuillez nous contacter au 079/6288650 ou info@alternativenrj.ch

Les prix sont entendus hors taxes, à rajouter en sus

La remise du dossier sera effectuée après règlement de la facture

Dernière mise à jour : 09.07.2025

NO DE PRODUIT	NOM	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE
1001	P/h	Prix horaire conseiller en sécurité électrique	155,00 CHF
1002	Forfait appstu	Prix forfaitaire contrôle d'un studio	200,00 CHF
1003	Forfait app-4	Prix forfaitaire contrôle d'un appartement jusqu'à 4pces	300,00 CHF
1004	Forfait appsupl	Prix forfaitaire contrôle d'un appartement plus que 4 pces par pces supplémentaires	40,00 CHF
1005	Forfait vil-3	Prix forfaitaire contrôle d'une villa jusqu'à 3 pces	360,00 CHF
1006	Forfait vil-5	Prix forfaitaire contrôle d'une villa jusqu'à 5 pces	390,00 CHF
1007	Forfait vil-7	Prix forfaitaire contrôle d'une villa jusqu'à 7 pces	440,00 CHF
1008	Forfait vil-9	Prix forfaitaire contrôle d'une villa jusqu'à 9 pces	480,00 CHF
1009	Forfait vil-12	Prix forfaitaire contrôle d'une villa jusqu'à 12 pces	520,00 CHF
1010	Forfait vilsol	Prix forfaitaire contrôle d'une villa plus value si installation solaire	100,00 CHF
1011	Forfait vilpisc	Prix forfaitaire contrôle d'une villa plus value si piscine	75,00 CHF
1012	Forfait vil2cuis	Prix forfaitaire contrôle d'une villa plus value pour cuisine supplémentaire	75,00 CHF
1013	Forfait at-500	Prix forfaitaire contrôle d'un atelier jusqu'à 500m2	440,00 CHF
1014	Forfait explagri	Prix forfaitaire contrôle d'une exploitation agricole jusqu'à 500 m2	550,00 CHF
1015	Forfait vilsol	Prix forfaitaire contrôle d'une installation solaire d'une villa	275,00 CHF
1016	Dépl	Prix du déplacement par km	1,00 CHF
Prestations forfaitaires:	Les accès aux installations doivent être libre lors de la prestation. Au cas contraire, le temps de libérer les accès sera facturé 155.--/h		
Pièces à compter :	Salon, Chambre, Salle de jeux, Bureau, Combles amménagées, Carnotzet, Cabanon de jardin alimenté, Véranda - jardin d'hiver		
Pièces à ne pas compter:	Cuisine, Salle de bain, Buanderie, Jacuzzi		
Comprennent:	Controle OIBT, rapport de défault, suivi du contrôle, rapport de contrôle, envoi du rapport		

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions générales de vente
Les présentes conditions générales de vente fixent les modalités applicables aux prestations de contrôles des installations électriques selon l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont en principe communiqués sous la forme d'offres écrites ou selon la dernière liste de prix des prestations. La facturation est réalisée sur place une fois la prestation effectuée. ALTERNATIVENRJ Sàrl informe du résultat des contrôles à ce moment. Sans défault constaté, les rapports sont transmis dés réception du paiement. Si des défaults sont constatés, les rapports seront transmis dès que les preuves de mise en conformité seront transmise à ALTERNATIVENRJ Sàrl et la réception du paiement.

Délais et majorations

A compter de la réception de la commande ferme, le délai d'intervention, sauf accord contraire, est de 3 mois. Dans le cas d'une incapacité de respect du délai, les parties s'engagent à mutuellement s'en informer. Le délai peut, d'entente, être adapté ou la commande annulée. Cela ne peut donner lieu à des prétentions de la part des deux parties.
Les tarifs communiqués publiquement s'entendent pour le canton de Fribourg. Dans le cas de mandat au-delà de cette région ALTERNATIVENRJ Sàrl se réserve le droit de majorer ses tarifs à titre de dédommagement lié aux frais de déplacements. Dans ce cas, elle en informe le client.

Période de travaux avec majoration :

Du lundi au samedi
Entre 19h00 et 23h00
majoration de 25%
Du lundi au samedi
Entre 23h00 et 6h00
majoration de 50%
Dimanche et jours fériés
majoration de 100%

Garanties

ALTERNATIVENRJ Sàrl garantit la réalisation des prestations selon ses obligations légales, tant sur les aspects techniques qu'administratifs. Elle garantit également l'impartialité et l'indépendance de ses prestations conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur. Nos collaborateurs s'engagent à exécuter leurs missions sans influence extérieure, sans conflit d'intérêts et avec une objectivité totale.
Toute situation susceptible de compromettre cette impartialité, qu'elle soit réelle ou perçue, doit être immédiatement signalée et fera l'objet d'une évaluation rigoureuse afin d'assurer la transparence et l'intégrité de nos interventions.

Confidentialité

ALTERNATIVENRJ Sàrl s'engage à préserver la confidentialité des données personnelles des clients, conformément à la loi sur la protection des données et à ne récolter que les données strictement liées à l'activité du mandat. Elle ne transmet aucune donnée ou information privée obtenue lors de travaux d'inspection sauf si le droit le lui oblige.

Sous-traitance

ALTERNATIVENRJ Sàrl ne soustraite aucune prestation de contrôle ou d'inspection.

Responsabilité

La société est responsable vis-à-vis du client de la bonne et fidèle exécution du mandat conformément aux règles techniques et normes en vigueur. Elle s'engage à communiquer les résultats des contrôles, ainsi qu'à conserver ceux-ci conformément à l'article 33 al.3 de l'OIBT.
Elle est également responsable d'assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'émission des rapports de sécurité auprès de ses clients.
La validité des résultats d'un mandat est fixée à 12 mois. Passé ce délai, ALTERNATIVENRJ Sàrl se réserve le droit d'en annulé la teneur ou d'effectuer un contrôle de vérification à charge du mandataire.

Réclamation et accès aux procédures

Le client dispose de la possibilité de formuler toute réclamation relative aux prestations fournies par ALTERNATIVENRJ Sàrl. Toute réclamation doit être adressée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la prestation concernée, à l'adresse suivante : info@alternativenrj.ch ou à l'adresse postale du siège.
ALTERNATIVENRJ Sàrl s'engage à examiner chaque réclamation avec attention et à y répondre dans les meilleurs délais. Sur demande, le client peut également avoir accès à notre procédure interne de traitement des réclamations, détaillant les étapes de prise en charge et de résolution des litiges.
En cas de désaccord persistant, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute autre démarche.

Dispositions finales

Les présentes conditions générales sont susceptibles d'être modifiées, sans préavis.
Toute modification n'est valable que si elle revêt la forme écrite

Droit applicable

Seul le droit suisse est applicable.

Attribution de juridiction

Pour tout litige survenant entre les parties, le for juridique est le domicile de la société.

Autigny, le 9.07.2025 Directeur: D.Rouiller Signature: